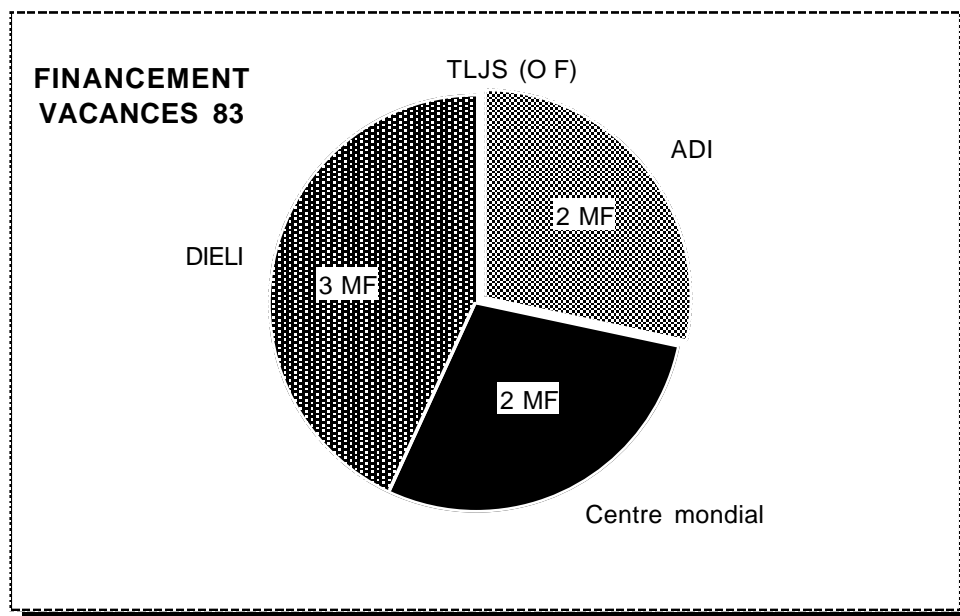


Figure 11.6. Le détail du financement de l'opération « *Vacances 83* » :



Comme on le remarquera facilement *la part de l'ADI n'est pas plus importante que celle du Centre Mondial (2 MF)*, ce qui n'empêcha pas la première institution de prétendre qu'elle finançait le plus gros des opérations « *vacances* »¹¹⁶. On se trouve donc en présence d'un exemple de ces montages financiers dans lesquels l'Agence ne met, au grand maximum, que le tiers du montant total et trouve des financeurs « extérieurs » (si on peut dire ceci de la DIELI, qui à l'époque, finançait directement l'ADI et indirectement le Centre mondial...).

Le bilan de cette opération « *Vacances 83* » fut établi

¹¹⁶ Nous ne pouvons hélas en apporter de preuve écrite puisqu'il s'agit de propos oraux. En revanche, le plan de financement commenté supra figure dans la note interne citée ci-dessus.

séparément par le Centre Mondial et l'Education nationale d'une part (et encore, chacun d'eux présentant ses propres résultats) et les services du TLJS. Parmi les éléments positifs, les sondés (animateurs pour la plupart et quelques utilisateurs) montrèrent leur désir que les ordinateurs « *soient maintenus toute l'année dans les sites associatifs* ». En négatif, furent relevés la publicité mal orchestrée auprès du public (c'est, selon nous, le moins que l'on puisse dire) ; une arrivée trop tardive des matériels et des logiciels, ainsi qu'une formation insuffisante des animateurs.

2. “Vacances 84 - Informatique pour les jeunes”

Le même document faisait référence à la future opération « *Vacances 84* » en fixant des objectifs légèrement modifiés (moins grande part de ludique) :

Découverte des types d'usages

- ludique
- enseignement
- gestion domestique
- communication

Information et éducation du consommateur

- Comment acheter et quoi ?
- Les moyens d'information
- Evolution de la micro
- Information sur les carrières informatiques ¹¹⁷

117 Nous avons beaucoup insisté *pour que ce point n'apparaisse qu'à la fin* (en usant entre autres de notre qualité d'auteur d'un ouvrage sur les métiers de l'informatique). Cette idée nous semblait d'autant plus dangereuse que dans une note interne de décembre 82 (un an avant), l'Agence resituait les opérations « vacances » en déclarant : « *L'objectif principal est de susciter chez les jeunes des vocations pour un métier informatique afin que ces derniers, suivant leur âge, choisissent soit*

Une « insistance » était soulignée sur les publics potentiels issus des « milieux défavorisés ».

Au plan de l'organisation, c'était l'apothéose avec une énorme liste de partenaires que nous citons pour mieux situer l'importance attachée aux opérations d'appropriation (ou de socialisation) de l'informatique :

- Education Nationale
- Temps libre - Jeunesse et Sport
- Formation professionnelle
- Droits de la femme
- Agriculture
- Industrie
- Solidarité
- Intérieur
- Tourisme social
- Education surveillée
- ASCOM (Association préparatoire du futur « Carrefour de la communication »)
- DGT
- Centre Mondial
- FIC (Fonds d'Intervention culturelle)
- Fondation X2000
- ADI

A part le Ministère de la Culture, curieusement absent de la liste, et en fait sûrement oublié, vu que l'« Agence Octet » (financée par la Culture) siégeait aux réunions, on peut dire que personne ne manquait !...

L'opération 83 fut en fait reconduite avec des modalités presque identiques. Media et vie sociale affirma plus fortement

d'entrer dans une filière de l'Education Nationale, soit de suivre des cours de formation professionnelle. ». Avec un tel « back-ground » à l'Agence, nous étions très inquiet de voir se monter des opérations grand public sur des bases totalement infondées ; les besoins et les débouchés n'étant pas aussi importants que ce qui était sous-entendu, et les études pour devenir « informaticien » très longues et difficiles, cf., entres autres, le rapport de Maurice Nivat (bibliographie).

sa position en proposant de réaliser un document vidéo d'accompagnement. Après beaucoup de discussions ¹¹⁸, l'Agence accepta de co-financer (comme à son habitude) notre vidéogramme « **Histoire en tiques** » ¹¹⁹.

511 sites furent équipés. Exceptée l'Education nationale, Media et vie sociale devint le plus gros propriétaire de micro-ordinateurs TO7 avec 1200 unités, et de Sil'z (une centaine).

A la rentrée 1984, nous participions « ès-qualité » aux réunions de l'Agence ¹²⁰, de sorte que nous allons pouvoir développer davantage nos observations et analyser plus en détail les mécanismes de prise de décision.

3. “1985 - Année internationale de la Jeunesse - Le concours *Micro-créa* ”

L'opération « Vacances 85 » devait s'inscrire dans cette année internationale, décidée par l'ONU. L'ambition de l'ADI et de son Chargé de Mission ¹²¹ était de faire « d'une pierre deux coups » en montant une importante opération autour de l'informatique et des jeunes.

Pour préparer cette opération, et dans la foulée de la réalisation du vidéogramme pré-cité (et surtout des objectifs généraux énoncés à cette occasion, cf. 2.5.7., p. 237, sqq.), nous

118 Ce qui apparaissait d'autant plus dommage que les fonds nécessaires existaient à l'ADI et à la DIELI, non touchés par les restrictions de crédits, pourtant assez fortes dans tous les autres secteurs que l'informatique.

119 Cf. chapitre 2, p. 237, sqq., et annexes P-2 et P-8.

120 En tant que responsable des projets informatiques et télématiques.

121 M. Louis Launey.

avons proposé à l'ADI un avant-projet des suites possibles à donner aux opérations « *Vacances informatiques* ». En voici les points principaux :

Suites des opérations « ETÉ INFORMATIQUE »

A. Quel bilan ?

« Il apparaît tout à fait indispensable de connaître le plus précisément possible les retombées diverses des opérations 1983 et 1984, même si l'on est sûr de rencontrer les difficultés classiques de toute grande opération "décentralisée", dans laquelle les informations ne "remontent" que très difficilement.

On peut être certain que des actions intéressantes ont été menées, mais il restera délicat de les recenser, de les évaluer, et de les valoriser (ou de les capitaliser) ¹²².

B. Une valorisation indispensable...

« On ne peut espérer donner des indications pédagogiques aux différents partenaires qui se sont investis dans les actions 1983 et 1984. En revanche, on peut tenter de faire connaître à tous les publics intéressés quelques unes des expériences les plus "significatives" ou les plus "novatrices" ou encore les plus "porteuses".

On peut par exemple leur proposer :

1. Les moyens de diffuser leurs compte-rendus, ou de préférence leurs "produits" de façon "conventionnelle" à l'aide de brochures diverses.
2. Les moyens d'étendre leur action en quantité ou en

¹²² Nous voulions insister sur l'absence quasi-complète de « suivi » de la quasi-totalité des opérations de ce genre. De ce point de vue, l'Education nationale ne faisait pas mieux que l'Agence de l'informatique.

“qualité” (diversifications ou démultiplications).

3. Les moyens de diffuser leur action grâce à des extensions télématiques...

C. Une orientation majeure...

« L'action de l'ADI ne peut que s'inscrire dans les objectifs généraux tracés par le gouvernement. Objectifs pour lesquels on assiste d'ailleurs à la manifestation discrète d'un assez large consensus politique ¹²³.

Ces objectifs peuvent être approfondis dans le cadre des suites à donner aux opérations “ETE INFORMATIQUE” en faisant porter l'accent notamment sur la complémentarité entre “le monde de la formation et le monde de la production” , d'où un ensemble de projets s'inscrivant dans cette perspective, et dont voici un rapide descriptif (à préciser et amender...) :

1. Installer des centres de ressources télématiques (au sens informatique et audio-scripto-visuel) là où il “se passe quelque chose”... Ce qui suppose une grande capacité d'écoute des expériences et des synthèses (pour ne pas “rater” des initiatives locales innovantes). On peut évidemment profiter des réseaux déjà en cours de constitution (notamment X 2000) et des contacts pris au cours des opérations des précédents “étés informatiques”.

On ferait bien néanmoins de rechercher de nouveaux partenaires afin de conserver un dynamisme suffisant (les réseaux “d'anciens de quelque chose” n'ayant pas spécialement besoin d'être encouragés...) ¹²⁴.

De même, il serait profitable de n'accorder de nouveaux soutiens qu'au vu de *projets* précis associant des

¹²³ Nous avons peut-être été maladroit d'insister sur ce point.

¹²⁴ Cette remarque visait certaines associations « institutionnelles » qui utilisaient le réseau de Media et vie sociale pour capter du matériel et le thésauriser.

partenaires non-obligés (on chercherait de la sorte à faire travailler ensemble d'abord des individus et ensuite des institutions) qui ont toujours tendance à s'ignorer ¹²⁵. Avec un peu de chance (!), on pourrait prouver ainsi que la télématique ne renforce pas obligatoirement les cloisonnements, mais qu'à condition d'être choisie et finalisée (sur ces fameux projets) elle favorise la découverte, la pratique et l'appropriation des nouveaux moyens de communication ¹²⁶.

2. Veiller à ce que les centres de ressources télématiques constituent un réseau encourageant des communications “point à point”, de façon à laisser la possibilité à chaque centre d'émettre ou de recevoir des données brutes, des informations et plus tard des “connaissances” ¹²⁷.

Il s'agirait là d'une action à forte “valeur ajoutée”, tant du point de vue technique (mettre au point les matériels, les réseaux, les procédures d'échanges) que du point de vue “social” (découverte et pratique des nouveaux médias).

Concrètement, on pourrait commencer par équiper (sur projet) des associations déjà impliquées dans des expérimentations télématiques **en leur demandant de se jumeler avec d'autres associations**, détentrices de données “utiles” mais non exploitées (et susceptibles néanmoins “d'intéresser” d'autres personnes que ses propres membres...). L'opération s'appuierait naturellement sur quelques-unes des plus solides “préfigurations sauvages” qui se sont essayées à ce type de découverte

125 Nous ne faisons que reprendre les termes des premiers descriptifs des projets des années 1981-82, lesquels avaient été oubliés depuis. En fait, les dotations se faisaient soit au hasard, soit en fonction des relations interpersonnelles et amicales.

126 On aura reconnu notre corollaire **E4** et notre hypothèse **B5**.

127 Ce paragraphe s'adressait directement au réseau X2000 en cours de constitution. Ce fut à peu près cette « architecture » qui fut retenue et mise en œuvre dans ceux des centres qui se spécialisaient en informatique.

des médias électroniques ¹²⁸.

3. Installer des terminaux télématiques “intelligents” chez le maximum d'utilisateurs concernés par les expériences pré-citées (...) ¹²⁹.

4. Favoriser la création de bases “locales” de données (pas nécessairement au sens géographique du terme) dont le mode de constitution, les types de consultation et d'usages devraient acquérir une valeur exemplaire et “exportable” ¹³⁰.

On pourrait en profiter pour développer des outils modernes de saisie, comme par exemple le système d'enregistrement automatique de textes à partir de documents imprimés (ce qui évite la frappe de milliers de pages). Le système soutenu par l'ADI et présenté sur son stand du SICOB 84 pourrait trouver là une application immédiate particulièrement utile ¹³¹.

5. Favoriser des expériences d'échanges de données via les réseaux télématiques : Beaucoup de circuits de communication et de groupements humains pourtant

128 Cette idée du « jumelage » nous était chère. En effet, nous avions au moins une double pratique associative. Connaissant à la fois des associations traditionnelles qui avaient beaucoup de choses à dire et à faire, *mais sans savoir comment*, et des associations de simple découverte de l'informatique (ou de l'audiovisuel), ne sachant *ni comment ni sur quoi* faire déboucher leurs compétences techniques. Il nous semblait qu'entre les deux genres, on pouvait trouver une complémentarité féconde. Il nous est apparu par la suite qu'elle était sûrement irréalisable pour des raisons d'organisation, de recherche ou de maintien de l'indépendance associative. A présent, la question ne se pose plus, les associations de la première famille peuvent s'équiper comme elles le veulent et utiliser seules les logiciels et les matériels. En revanche, le terme de l'« ouverture » peut être revivifié dans des opérations du genre des PAE (Projets d'actions éducatives) des établissements scolaires associant des publics scolaires et des associations sur des projets de recherche ou d'activités.

129 Cette idée allait de pair avec l'usage intensif des bases de données et des échanges télématiques pour le traitement « off-line » des données, à condition d'enregistrer celles-ci sur les disquettes de son micro-ordinateur, connecté au téléphone, via un modem (éventuellement celui du minitel). Là aussi, la situation a évolué. En 1987, vu les faibles coûts des ordinateurs compatibles IBM-PC, on n'a presque plus besoin de minitel « intelligent », mieux vaut un ordinateur « communiquant »...

130 Ce point renvoyait à nos analyses, développées par exemple dans la revue *l'Ecole libératrice*.

131 Cette pierre dans le jardin de l'Agence de l'informatique ne servit à rien. On n'entendit plus parler du produit « soutenu » jusqu'à ce qu'une entreprise française (*Innovatic*) ne (re)-mette au point un système équivalent (sans la moindre aide publique).

complémentaires s'ignorent, de sorte que l'individualisme de la société moderne se trouve magnifié par les ordinateurs individuels et la réception personnelle des messages.

C'est pourquoi toute action qui viserait à empêcher ou à limiter l'émergence d'un homme "unidimensionnel", isolé dans sa trop confortable "niche" technologique et finalement prisonnier des réseaux, serait la bienvenue. Dans cette optique, il apparaîtrait urgent d'encourager les échanges de données entre des réseaux traditionnellement étrangers les uns aux autres et de profiter de l'attrait plus ou moins rationnel et durable déclenché par les nouvelles technologies pour essayer de déclencher une synergie de la connaissance des autres, au travers de l'échange de données brutes et "objectives".

Les principaux terrains en seraient naturellement au carrefour du monde associatif, du monde enseignant et du monde professionnel. On pourrait envisager des actions dans différents domaines et à différents niveaux.

Les premières applications concrètes devraient être recherchées du côté de complémentarités à faire éclore entre les circuits de formation, avec au premier chef l'Education Nationale, les circuits péri et post éducatifs et le secteur industriel et commercial ¹³².

- 6. Favoriser l'expression sociale télématisée**, ou en d'autres termes intervenir sur le terrain de la découverte, de la pratique et de la maîtrise progressive des médias, en acquérant vis-à-vis d'eux un "recul critique", ou une "distanciation" suffisante, ainsi qu'une claire idée de leurs modes de fonctionnement et de leurs complémentarités multiples.

Il ne s'agirait en aucune façon dans notre esprit de vouloir greffer un vernis moderniste et technologique sur de vieux oripeaux, mais au contraire d'armer les futurs

132 On aura reconnu les points que nous annonçons en arrivant à Media et vie sociale.

citoyens face aux arcanes d'une vie sociale de plus en plus complexe et dense. De ce point de vue, cette action se présenterait comme fort ambitieuse, sa forte "valeur ajoutée sociale" pouvant justifier les efforts mis à atteindre les objectifs de départ.

Comme on peut le constater, nous avons tenté de proposer une approche globale ¹³³ au Comité national de coordination.

Un mois plus tard, dans sa note de synthèse de présentation générale, le chargé de mission de l'Agence reprenait une partie des points que nous avons développés soit dans le texte ci-dessus, soit dans la présentation du vidéogramme « *Histoire en tiques* » :

« On assiste depuis des années, au sein des mouvements associatifs et des activités de loisirs pour les jeunes, à un véritable engouement pour la micro-informatique et ses applications (...).

Dans bien des cas, les associations ne se sont d'ailleurs pas limitées à des actions relevant des loisirs, mais ont élargi leur champ d'intervention à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté ¹³⁴.

L'année internationale de la Jeunesse doit être pour elles l'occasion de valoriser leur savoir-faire, et de franchir une nouvelle étape par l'utilisation de la micro-informatique comme outil au service d'autres activités, **en particulier comme moyen de communication** ¹³⁵.

D. Objectifs

133 Il fallait de plus que Media et vie sociale se « positionne » par rapport au laboratoire informatique de l'INEP.

134 Le fait que ce point soit souligné nous apparaissait comme très satisfaisant.

135 On aura reconnu notre propre approche. Il pouvait sembler que l'ADI reprenait cette analyse à son compte. C'est nous qui soulignons.

1. **Former** des formateurs et des animateurs (18-25 ans) aux impératifs actuels en matière d'informatique et télématique en insistant davantage sur les usages de ces technologies ¹³⁶ et leur application collective par les jeunes.
2. **Replacer** l'informatique et la télématique dans le champ des technologies de la communication ¹³⁷.
3. **Promouvoir** des échanges télématiques entre les groupes, notamment par des animations locales ¹³⁸.
4. **Susciter** la créativité des jeunes, notamment dans les domaines musical et graphique.
5. **Favoriser** les rencontres entre les jeunes et le milieu industriel.

E. Partenaires

« Le programme est initié par les partenaires ministériels suivants :

Ministère de l'Education nationale
 Ministère de la Jeunesse et des Sports
 Ministère de l'Agriculture
 Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur (Agence de l'informatique)
 Ministère de la Recherche et de la Technologie
 Premier Ministre (Carrefour International de la Communication).

« **MAIS**, il sera mis en œuvre par les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui, à l'échelon national, régional et départemental, participent au programme micro-informatique pour les jeunes (Ligue Française de

136 La problématique des usages était au cœur du vidéogramme *Histoire en tiques* (cf. p. 237, sqq.)

137 La répétition de cette définition pouvait passer pour une prise en compte de la problématique qui lui était associée. C'est nous qui soulignons.

138 Là encore, notre approche était reprise.

l'Enseignement, Francs et Franches Camarades, Léo-Lagrange), par les établissements scolaires, les associations et organismes culturels, les centres X2000, Media et vie sociale.)¹³⁹ »¹⁴⁰.

Suite à ce texte, on pouvait penser que notre approche théorique générale avait avancé d'un grand pas. C'est à peu près ce qui se produisit l'été suivant, à quelques détails près que nous allons examiner à présent.

Comme nous l'avons déjà dit, les concours de logiciels fleurissaient partout en France (sans que les organisateurs des nouveaux ne songent à interroger ceux des précédents pour connaître leurs énormes difficultés de comparaison et d'évaluation). De plus, un document annexe, présenté avant la rédaction de la note de synthèse citée ci-dessus proposait d'organiser des concours de logiciels « *collectifs* » comme il s'en faisait partout. D'où notre idée, de proposer un projet plus original, correspondant très étroitement aux avancées théoriques que nous avons proposées en octobre (et qui allaient être reprises en décembre).

Nous proposâmes les **scénarios informatiques** au Comité National le 16 novembre sous la forme d'un pré-projet que nous travaillâmes ensuite en comité restreint avec le responsable de la formation de la Fondation X 2000¹⁴¹ et un chargé de

139 Le poids des associations en question était clairement affirmé.

140 Note de synthèse, *Actions de formation et d'animation. Année internationale de la jeunesse*, ADI, 12/84.

141 M. Paul Doumerc.

recherche au CNDP ¹⁴² (réussissant en cela à unir le secteur institutionnel de l'Education nationale et celui de l'Education Populaire autour d'un projet sur les médias) ¹⁴³.

Voici comment nous présentions ce dossier en novembre 1984 :

Le contexte

De la science informatique aux médias...

« L'informatique a commencé par être une science en même temps qu'une technique, mais son rôle n'a cessé de s'élargir en cercles concentriques vers tous les secteurs de la société, et son pouvoir social, économique ou politique s'est empressé de grandir à mesure que les composants diminuaient de taille et baissaient leur prix jusqu'à donner naissance à la micro-informatique.

De simple outil de *calcul rapide*, elle a pratiquement atteint grâce à ses dernières extensions télématiques, le statut de **moyen de communication autonome**, développant ses propres codes, ses langages et ses systèmes de représentation du monde ; vaste ensemble qui se traduit désormais dans la célèbre "culture informatique" sur les enjeux de laquelle il conviendrait de s'interroger un jour plus profondément.

Parallèlement, on assiste à une **imbrication croissante** des réseaux et des canaux audiovisuels et informatiques (télévision interactive, vidéotex, câble, fibres optiques, satellites, télévisions privées, flux de données, réseaux locaux et internationaux, etc). Au risque de paraître trivial,

142 M. René Bertrand.

143 La suite tempéra ce (trop) bel optimisme. Notre praxis allait connaître quelques ratés !...

nous ferons remarquer que la plupart de ces informations aboutissent presque toujours sous forme visuelle et le plus souvent sur un *écran*, par exemple celui du poste de TV familial, sans que l'on se pose pour autant la question des rapports que toutes les sources émises entretiennent entre elles, au moins du point de vue du spectateur qui les reçoit.

Ces spectateurs/consommateurs/citoyens se retrouvent donc confrontés à des sollicitations de plus en plus variées, insidieuses ou tentantes, auxquelles ils ne pourront échapper, et pour lesquelles les plus jeunes ou les plus démunis culturellement constitueront des cibles de choix.

Dans ce contexte de "*nouveaux médias*" de plus en plus proches des destinataires des messages, il nous apparaît indispensable de resituer l'informatique et la télématique *dans l'ensemble des sciences et des techniques d'information et de communication...*

Ce léger changement de perspective devrait à terme entraîner l'émergence d'un autre regard sur les médias, et permettre à leurs réceptionnaires, c'est-à-dire à tous les citoyens de demain, de maîtriser complètement leurs langages, de connaître leurs complémentarités, et de se réserver vis-à-vis d'eux une marge suffisante de recul, ou de "*distanciation critique*"...

Si l'on veut bien accepter provisoirement les résultats de cette grossière analyse, on peut alors se convaincre que la manière dont les jeunes de l'an 2000 (et bien avant) "*feront de l'informatique*" n'aura plus rien de commun avec les aimables recherches actuelles sur la meilleure façon d'échapper aux traditionnels "*erreurs de syntaxe*"...

En d'autres termes, il s'agira bien plus de rechercher une formulation efficace et cohérente de sa pensée plutôt que de perdre son temps à mettre au point des procédures qui de toute évidence auront été assistées par les machines...

D'où l'idée des "*scénarios informatiques*" dont voici

un premier descriptif :

Le concours de scénarios informatiques consiste à proposer à des groupes de jeunes **d'inventer des projets** utilisant au maximum les possibilités de l'informatique, sans se perdre dans les aléas ou dans les pièges de la programmation "classique", mais au contraire de se préparer ainsi à savoir maîtriser les outils de communication de leur époque... ¹⁴⁴

Partant de la constatation que les utilisateurs de micro-informatique ont encore trop souvent tendance à essayer de "*faire quelque chose avec la machine*", cette idée de "conception de scénarios" a **l'ambition de resituer l'outil informatique dans le champ des moyens de communication**, avec toutes les implications afférentes, en termes de codes et d'écritures.

Rédiger un scénario de ce que l'on veut "faire faire" à un ordinateur signifie une grande prise de conscience des possibilités et des limites technologiques des matériels et des logiciels disponibles, ainsi qu'une nécessaire rigueur dans l'organisation de ses idées. Parallèlement, le travail de conception se révélera riche d'acquisitions de toutes sortes pour les jeunes qui s'y lanceront : Par exemple, la découverte par une pratique personnelle de quelques-uns des formalismes informatiques, ainsi qu'un début de maîtrise des langages audiovisuels implicites (organisation des "dialogues" avec la machine, lectures des écrans, etc.).

On insistera également sur le fait que ce projet n'a nullement l'intention de séparer arbitrairement la théorie (ici la conception) de la pratique (c'est-à-dire la réalisation) en organisant une division masquée du travail. D'ailleurs, les "ateliers" seront équipés de matériels informatiques sur lesquels les jeunes pourront s'entraîner à mettre au point

144 Nous avons déjà cité un extrait de ce texte au chapitre 4, p. 484, sqq. Pour simplifier la lecture, nous préférons reciter ces quelques lignes.

quelques-unes des séquences les plus significatives de leur projet, ou dans certains cas à commencer à en réaliser des maquettes. »¹⁴⁵.

Ce projet, au début assez bien reçu, fut ensuite « mis de côté » au profit d'un autre, moins ambitieux, concernant la création graphique et sonore au moyen des logiciels « *ludiques* » du Thomson TO7 (concours « Micro-créa »).

Peut-être étions-nous allés trop loin (bien que ce projet, par le jeu du travail de groupe n'ait plus été le « projet » de Media et vie sociale). A moins que les institutions présentes dans le comité de coordination n'aient simplement préféré des actions plus « sûres »¹⁴⁶. De plus, les multiples retards de financement, propres à toutes ces opérations, eussent été très préjudiciables aux scénarios, en ce sens que le plan de formation exigeait le respect d'un planning très strict.

“**Vacances 85 - Un été informatique**” apporta le point final aux opérations en faveur des jeunes. Un an après, l'Agence allait apprendre sa dissolution, suite au « rapport Brulé » et aux décisions de Jacques Chirac.

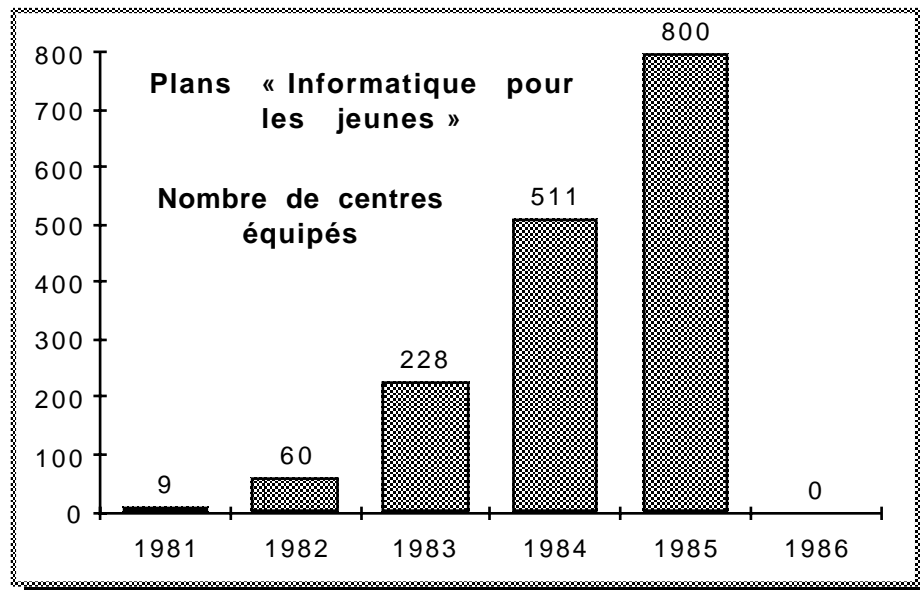
4. Cinq années d'action pour l'appropriation de l'informatique par les jeunes

¹⁴⁵ *Les scénarios informatiques*, brochure ronéotée, 11/1984.

¹⁴⁶ Il est vrai que la formation que nous prévoyions était très ambitieuse et que *Micro-Créa* ne prévoyait qu'une formation d'après vente aux logiciels « *Pictor* » et « *Créa* ».

La figure ci-dessous rappelle l'ampleur des plans « Informatique pour les jeunes » entre 1981 et 1985.

Figure 11.7. Les plans « Informatique pour les jeunes » :



11.4. Le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire

Nous en avons acquis une connaissance intime en octobre 1984, lors de la préparation des « ateliers informatiques » qui allaient devenir en 1985 le plan informatique pour tous. Nous fûmes essentiellement en relation avec un Conseiller technique ¹⁴⁷ de **M. Gaston Defferre**, ainsi qu'à son directeur de cabinet ¹⁴⁸. Dans cette expérience, nous pûmes observer d'assez près le mécanisme de *la prise de décision politique* et voir comment se mettait en œuvre « l'art de gouverner les sociétés complexes » ¹⁴⁹.

11.5. Le Ministère de l'Environnement

Dans les années 1976-80, nous étions responsable du service audiovisuel d'une association nationale d'environnement ¹⁵⁰, et à ce titre, participions régulièrement aux réunions organisées mensuellement par ce ministère pour les responsables d'associations ¹⁵¹. Nous avons eu l'occasion d'y projeter des docu-

147 M. Tardivon, passé ensuite à la sous-direction du Cabinet du Ministre de la Communication.

148 M. Thiriez.

149 Pour faire référence au colloque organisé en juin 1986 par le *Nouvel Observateur* et la revue *Intervention*. Compte rendu complet dans *Intervention* n°18, 10/1986.

150 A titre bénévole et en tant que militant de l'association en question.

151 Ceci recoupe ce que nous avançons plus haut au sujet du Ministère de la Jeunesse,

ments audiovisuels à de nombreuses reprises (et satisfaire notre hypothèse **C2**, sur les associations « en avance » médiatique (et parfois communicationnelle) sur les institutions.

11.6. Les délégations interministérielles

11.6.1. Le Centre mondial pour l'informatique et la ressource humaine (CMI)

Créé à l'initiative de **Jean-Jacques Servan-Schreiber** en 1982, ce centre, dissous en 1986, défraya souvent la chronique journalistique (entre autres le Canard enchaîné), s'attira quelques reproches de la Cour des Comptes pour des factures un peu « salées » et surtout l'ire de sa rivale, l'Agence de l'informatique qui fut dissoute dans la même charrette par Jacques Chirac comme nous l'annoncions en septembre 1986 :

« Le Premier ministre, sans les nommer, a également fait des allusions très directes à “*la suppression de certains organismes* ” faisant partie d’“*une nébuleuse d'institutions* ” en matière d'informatique. Il s'agit évidemment du “**Centre Mondial pour l'informatique et la ressource humaine**”, très directement dans le collimateur

des Sports et des Loisirs, en ce sens que beaucoup d'associations « *verticales* » préfèrent avoir « *leur* » ministère pour interlocuteur plutôt que des responsables politiques locaux a priori ignorants de leurs problèmes et plutôt enclins, selon eux, à être « *compréhensif* » seulement avec les associations de leur mouvance.

depuis plusieurs mois, ainsi que de l'**Agence de l'informatique** (dont l'action a elle aussi été beaucoup critiquée et qui critiquait elle-même les actions du Centre mondial...).¹⁵²

En ce qui concerne ce « Centre Mondial », voici ce qu'en disait **François Mitterrand** le 26 février 1983 aux directeurs des 120 « Grandes écoles » françaises :

« Nous sommes ici, au Centre Mondial, dans une maison que nous avons construite et organisée pour favoriser l'adaptation des jeunes aux sciences et aux technologies nouvelles. C'est une idée fixe chez moi.

Mon idée fixe est de vouloir armer la France d'une capacité humaine, égale ou supérieure à quiconque dans le monde.

Pourquoi ne pas commencer par ce qu'il y a de plus actuel ? Il y aura, certes, d'autres réponses dans diverses disciplines humaines - mais j'aperçois que la culture informatique est à la base de tout. »¹⁵³.

De son côté, J.J. Servan-Schreiber définissait la mission du « Centre » de la manière suivante :

« La mission du Centre peut se résumer ainsi : repérer et expérimenter tous les outils nouveaux, issus de l'informatique, qui vont permettre de maîtriser l'inévitable période de transition entre l'ère de la main-d'œuvre industrielle et celle des usines automatisées. Ouvrir, par là,

¹⁵² *L'Ecole libératrice* 10/10/1986, p. 12.

¹⁵³ François MITTERRAND, Discours du 26 février 1983 aux directeurs des 120 Grandes écoles françaises, Paris, La Documentation Française, Déclarations officielles, année 1983.

aux hommes et aux femmes, qualifiés grâce à ces outils nouveaux, **un horizon d'utilité sociale et d'activité créatrice**, à l'issue de la crise. (...) Le complément naturel de cette vocation sociale du Centre est sa mission internationale. (...) Il faut brancher la France, en permanence, sur les derniers acquis de la science et de la technique, par des liens privilégiés avec les Universités de pointe aux USA et au Japon. (...) Enfin le Centre Mondial doit se lier aux pays du Tiers Monde qui doivent eux aussi profiter au plus tôt de cette nouvelle Ressource Humaine que fait surgir l'utilisation de l'informatique personnelle, pour devenir des partenaires actifs, à leur tour, dans la nouvelle économie mondiale, que l'on voit déjà naître, en particulier sur les rivages du Pacifique. Cette mission suppose que les réflexions des meilleurs experts internationaux et français soient, constamment, tenues à jour et confrontées au sein d'un Centre consacré à la micro-électronique, et à ses implications culturelles et sociales. »¹⁵⁴.

Nous avons préféré citer quasi-intégralement ce texte de façon à donner une idée plus claire du Centre Mondial, mal connu, très innovateur et presque toujours condamné.

Dans son rapport moral final Jean-Jacques Servan-Schreiber écarte rapidement toutes les critiques portées sur « son » Centre et annonce qu'il abandonne la Présidence pour désaccord fréquent puis permanent (depuis l'été 84) avec le gouvernement » (p. 17) :

« Les rémunérations de quelques scientifiques étrangers

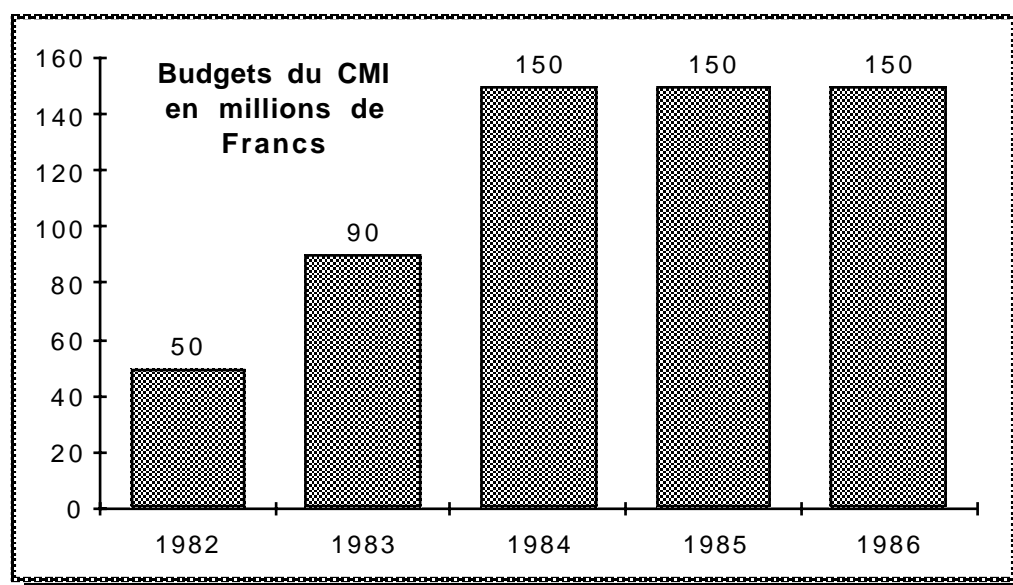
154 Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, *La naissance d'un projet français*, Rapport moral 1982/1985, brochure ronéotée.

(dont les montants en francs doivent être appréciés compte tenu du cours du dollar) aux débuts du Centre étaient naturellement assez élevées. Elles se justifiaient alors, et dans une certaine mesure encore aujourd'hui, par la nécessité, pour permettre au Centre de démarrer dans les meilleures conditions, de s'attacher des collaborateurs de haute qualification, les attirant d'outre-Atlantique. Ce qui a été fait.

Il convient cependant, de remarquer que le salaire moyen du personnel d'ensemble du Centre, loin d'augmenter, a baissé régulièrement de 1982 à 1984. »¹⁵⁵.

2. Les budgets du CMI

Figure 11.8.



Beaucoup de choses ont été dites sur le bilan du Centre mondial pour l'informatique et la ressource humaine, et il n'est

155 Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, *La naissance d'un projet français*, 15 mars 1985, op. cit., p. 14

pas dans nos intentions d'en tenter un ici ¹⁵⁶. Signalons simplement qu'au vu de son budget comparé à celui de l'ADI, les réalisations qu'il a pu conduire ne sont pas négligeables, notamment au Sénégal avec la réalisation complète d'un micro-ordinateur doté d'un système expert médical « parlant » (le oulof ou les contacts réguliers avec quelques grandes universités américaines). Les condamnations péremptoires exprimées par certains services sont peut-être à relire en ayant en tête les solides inimitiés déclenchées par une institution agissant très souvent en franc-tireur des règles administratives classiques ¹⁵⁷. JJSS le reconnaît volontiers et en tire même un argument de l'efficacité de son action :

« ... On a évoqué, à titre d'exemple, dans la critique – bien légitime – **de la rapidité des méthodes d'action du Centre**, le coût d'un séminaire organisé en juin 1983 à Carnegie Mellon... » ¹⁵⁸.

« ... jusqu'à l'effort inouï des jeunes chefs de travaux français, progressivement rassemblés, **qui ont à lutter sans cesse contre les bureaucraties d'Etat...** » ¹⁵⁹.

156 Voir à ce propos le rapport moral complet de J.-J. SERVAN-SCHREIBER, *La naissance d'un projet français*, dossier ronéoté, 15 mars 1985, op. cit.

157 Les responsables du centre furent parfois appelés les « cow-boys » de l'informatique dans certains milieux ministériels ou institutionnels.

158 Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, *La naissance d'un projet français*, op. cit., p. 15. C'est nous qui soulignons.

159 Idem, p. 17. C'est nous qui soulignons.

2. Le Centre mondial comme objet d'études

Nous allons à présent étudier le Centre mondial avec la *distance* nécessaire à un examen théorique ¹⁶⁰.

Selon nous, il constitue un exemple en vraie grandeur d'« *association institutionnelle innovante* ». En effet, par son mode de création (initiative privée ¹⁶¹), de fonctionnement (Conseil d'administration totalement indépendant des financeurs ¹⁶², non-respect absolu des règles administratives classiques) et d'action (par des opérations ponctuelles en liaison directe – ou « branchée » – avec des partenaires extérieurs, sans passer là non plus par les procédures « classiques »), le Centre a fonctionné pendant cinq années comme une association totalement indépendante ¹⁶³ et relativement innovante dans le domaine de l'informatique.

Notre hypothèse **B1** semble assez bien s'appliquer à l'ensemble du champ des moyens informatiques. On en trouve une trace assez nette avec l'effervescence des créations d'institutions ou de services spécialisés, tous plus spécifiques les uns que les autres et se présentant tous comme des solutions, des réponses à des problèmes mal résolus par les circuits habituels ¹⁶⁴.

160 On y trouvera une illustration supplémentaire de l'auto-référence du concept de distanciation médiatique.

161 Essentiellement la volonté de Servan-Screiber, relayée par ses « *soutiens* » au sein du gouvernement, en particulier Gaston Defferre.

162 Ceci a été souvent relevé, en particulier par la Cour des Comptes qui s'étonnait qu'il n'y eut pas davantage de contrôles publics vu le budget du Centre.

163 Il l'était totalement en ce sens que les contrôles financiers étaient effectués a posteriori).

164 Certes, ce n'est pas nécessairement parce que l'on crée des nouveaux services qu'il y

B2 est encore plus facile à montrer, nous n'insisterons pas.

Si l'on compare l'action de l'ADI (considérée ici comme un institution) et celle du Centre (considéré comme une association), **B3** semble pouvoir s'appliquer. Les produits soutenus par l'ADI ont souvent été des applications informatiques verticales (par exemple par corps de métier), ce qui donnerait un commencement de validation de notre hypothèse (aspects massifiants ¹⁶⁵). En revanche, l'optique résolument personnelle du Centre l'amena à produire ou coproduire des systèmes plus individualisés (systèmes experts, micro-ordinateur médical portable). Là encore on trouve la distinction, pour ne pas dire le gouffre entre une **stratégie de filières** (aspects macro-économiques) et une **stratégie de créneaux** (aspects micro-économiques) ¹⁶⁶.

B4 n'ayant pas eu le temps de s'appliquer au Centre ne peut évidemment être examinée ici.

B5 nous pose des problèmes d'interprétation plus difficiles, car a priori on pourrait penser que le Centre, de par l'ampleur

a de réels besoins. La création dépend des rapports de force politiques et institutionnels et de l'image qu'ont les décideurs de ce qu'ils pensent être les « besoins sociaux ». En ce qui concerne la **médiation technologique** (cf. B1), il semble bien que les structures classiques étaient structurellement incapables de l'assurer (cf. entre autres, le rapport Nora-Minc de 1978).

165 Nous en donnerons d'autres exemples avec le plan « Informatique pour tous », notamment le choix de l'architecture des réseaux locaux. L'Agence (représentée par M. Alain Geismar), après quelques hésitations, soutint le concept de réseau pyramidal ou centralisé (correspondant à une approche « *micro-massifiante* », c'est-à-dire massifiante pour une petite collectivité, en l'occurrence les utilisateurs du « *nano-réseau* ® »), tandis que le Centre mondial et nous-même préconisions un réseau « *horizontal* » plus individualisant, interpersonnel et convivial.

166 On aura reconnu la *filiale électronique* instaurée par J.P. Chevènement du temps où il était au ministère de la Recherche et de l'Industrie, suivant en cela une tradition bien ancrée avec l'institution du Plan. Rien d'étonnant que la *stratégie de créneaux* défendue par le tandem Defferre/Servan-Schreiber déplut à J.P. Chevènement quand il arriva au Ministère de l'Education nationale.

de son financement aurait été assimilable à une institution. En fait, comme nous l'avons signalé plus haut, tout ou presque tout dans sa création, son fonctionnement et son action l'apparentent plutôt aux associations, de sorte que ce sont les hypothèses concernant celles-ci qu'il faudra lui-appliquer (cotées à l'aide du repère C-). Nous pourrions aller plus loin en nous posant la question de savoir si la garantie pour une institution de ne pas passer par la phase B5 ne consisterait pas justement à conserver le plus longtemps possible *un mode de fonctionnement et d'action de type associatif* (c'est-à-dire sans trop de contraintes administratives ou bureaucratiques, souple, mobile, non permanent, inventif, sans système hiérarchique rigide et pesant, etc. ¹⁶⁷).

Passons à présent aux hypothèses concernant plus spécialement les associations (ou les groupements à taille humaine).

C1, **C2** et **C3** ne peuvent évidemment pas s'appliquer au Centre Mondial (qui n'a pas vécu assez longtemps pour « connaître » C2 ou C3). En revanche, C4 et surtout C5 semblent correspondre assez bien à la situation « alternative » du Centre.

Les relations auxquelles fait allusion **C4** nous sont apparues très sensiblement au moment de la préparation de l'opération

¹⁶⁷ Il est évident que nous laissons de côté l'importante question du financement, en ce sens qu'une « vraie » association se doit d'avoir des ressources propres, ce qui n'était pas le souci du Centre, vivant sur des (larges) subventions. On pourra remarquer que le type de fonctionnement que nous décrivons ci-dessus rappelle fortement, au moins au niveau des principes, les entreprises auto-gérées ou les SCOP (Sociétés Coopératives Ouvrières de production).

des « Ateliers informatiques » (première appellation du futur plan « Informatique pour tous »). Ce vers quoi poussait l'« *association institutionnelle innovante* » (le Centre) allait assez bien dans le sens de nos analyses antérieures, notamment sur la partie créative ¹⁶⁸ (les réseaux horizontaux de Macintosh paraissant (beaucoup) plus *créateurs* que les nano-réseaux de Thomson/Bull, soutenus par l'institution-ADI ¹⁶⁹). Précisons qu'en ce qui concerne *la distanciation médiatique, qui est à notre avis la fonction centrale des systèmes éducatifs du proche avenir*, nous l'avons fixée parmi les principales finalités de notre projet « Informatique pour tous » (cf. chapitre 16).

Voici d'ailleurs comment le fondateur du Centre présentait ses finalité créatives en décembre 1981 :

« ... Ainsi se dessine l'un des rôles essentiels du Centre mondial : définir, expérimenter, mettre en œuvre dans des contextes culturels entièrement différents, **toutes les formes d'acquisition des connaissances** pour toutes les populations concernées, à tous les niveaux.

... Les idées reçues sur l'incapacité pour quiconque d'acquérir, de maîtriser des connaissances ou des compétences, n'ont plus de sens dans l'environnement informatisé qu'il est maintenant à notre portée de créer, en toute nation, en toute région (...) Ainsi peut se dessiner un changement radical dans la répartition du “capital de connaissances”, donc de créativité, aussi bien entre les nations développées et sous-développées, qu'entre les classes sociales et les individus à l'intérieur d'une même

¹⁶⁸ De nos deux dipôles, le premier est celui qui « passe » le mieux auprès de publics non avertis, principalement en raison de l'aspect créatif qui le constitue pour moitié.

¹⁶⁹ Cf. le chapitre 16 et les annexes P-12 à P-15.

collectivité. »¹⁷⁰.

On retrouve la même confiance dans le discours de **François Mitterrand** à l'Université Carnegie-Mellon :

« ... La raison de nos efforts, de notre confiance en l'avenir, se trouve dans cette capacité de permettre à chacun l'épanouissement de ses dons et de ses facultés dont jamais, jusqu'à ce jour, l'organisation sociale, la domination des forces économiques, n'ont permis l'éclosion. »¹⁷¹.

Ce à quoi lui répondit **Raj Reddi**, Directeur de l'Institut de Robotique de Carnegie-Mellon :

« L'actuelle révolution scientifique nous apporte un espoir nouveau et une nouvelle acception du Monde. L'informatique et les télécommunications nous permettent un partage du savoir qui sera à la fois rapide et bon marché. Le saut technologique fera du village électronique mondial une réalité avant même la fin de cette décennie.

C'est à cette tâche que s'est attaqué le Centre Mondial, créé en France. Nous avons ensemble identifié les besoins les plus pressants pour aider les plus désavantagés sur tous les continents : l'éducation et la formation ; la santé et l'hygiène ; l'alimentation et l'agriculture. Ces priorités ont

170 Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, *La naissance d'un projet français*, Rapport moral, op. cit., p. 33. C'est nous qui soulignons. Même si le signataire « va un peu loin », notamment dans les modalités d'accès à l'eden qu'il dépeint, nous devons reconnaître qu'une partie non négligeable des idées exprimées dans ce texte paraissent tout à fait vérifiables. Nous-même, au niveau d'une classe pré-professionnelle de niveau (CPPN), accueillant des élèves très faibles, avons pu montrer qu'effectivement « ... Les idées reçues sur l'incapacité, pour quiconque d'acquérir, de maîtriser des connaissances ou des compétences, n'ont plus de sens dans l'environnement informatisé. ».

171 François MITTERRAND, discours devant l'Université Carnegie-Mellon, le 27 mars 1984.

été précisées sous la présidence personnelle et avec la participation active du Président de la République Française. C'est cela qui a transformé toute l'entreprise en source exceptionnelle d'espérance pour l'avenir. Je suis fier et heureux d'y participer. » ¹⁷².

Quant à l'hypothèse **C5**, présentée comme « *anti-B5* », elle correspond donc à ce que nous avons déjà dit à propos de B5.

En conclusion de cette analyse théorique du Centre mondial pour l'informatique et la ressource humaine, menée à la lueur de notre corpus d'hypothèses, nous pouvons remarquer la « portabilité de nos hypothèses. Il nous semble qu'un examen plus « distancié » ¹⁷³ du Centre mondial pourrait (aurait pu) éviter les plus grossières approximations qui ont été formulées à son égard ¹⁷⁴. Pour notre part, nous en resterons là.

172 Raj REDDY, présenté, selon les mots de F. Mitterrand comme : « *Fils de paysans de Madras, hissé par ses dons et sa volonté jusqu'à certains sommets de la science, reconnu comme tel, devenu Directeur de l'Institut de Robotique, et depuis l'an dernier, Directeur scientifique du Centre Mondial à Paris...* » (en remplacement de Seymour Papert, démissionnaire pour mésententes diverses avec le Centre et son président).

173 C'est le moment d'utiliser notre concept central.

174 Répétons une dernière fois, qu'il ne s'agit aucunement pour nous de nous faire l'avocat du Centre (qui n'en a d'ailleurs plus besoin, si ce n'était pour l'équivalent d'un procès en réhabilitation post-mortem...) mais de montrer des applications très concrètes de notre appareil conceptuel.

11.6.2. La délégation aux nouvelles formations

Créée en décembre 1984 et confiée **Gilbert Trigano**, avec rang de secrétariat d'Etat, rattaché au Premier ministre, cette mission interministérielle avait pour mission de :

« ... mettre en place les filières de formation qui prépareront les jeunes aux emplois de demain, [et] les orienter vers les secteurs de pointe, comme l'informatique » ¹⁷⁵.

Ce n'est pas parce que Gilbert Trigano avait déjà fait pratiquer l'informatique à des jeunes au cours des opérations « anti-été-chaud » organisées en 1982 sur l'initiative du Ministre de l'Intérieur (Gaston Defferre), qu'il obtint pour autant la haute main sur l'organisation du plan IPT (« Informatique pour tous » qui se préparait alors. Annoncée directement par Matignon, comme devant s'occuper des nouvelles formations, la « délégation Trigano » aurait logiquement dû être au premier chef l'organisatrice de cette opération. C'est en tout cas de cette façon que la presse présenta Informatique pour tous comme sa première mission.

Comme la suite l'a montré, les choses ne se déroulèrent pas du tout de cette manière. Mais en fait et pour l'histoire, nous pouvons préciser que dès le début rien n'était clair, car le

175 Selon les commentaires de Matignon. *Le Monde* des 9 et 10/12/1984.

Ministère du Plan n'apprit la nomination de M. Trigano que le 7 décembre 1984 au soir, et encore par la radio...¹⁷⁶. Visible-ment, c'était Matignon qui dictait sa loi, pendant que l'Education nationale, dans le même temps, cherchait par tous les moyens, à récupérer le contrôle de l'opération, ce qui rendait son pilotage encore plus difficile.

Au fil des jours qui suivirent, il sembla de plus en plus certain que la mission Trigano n'assurerait pas totalement la direction de l'opération, mais se contenterait de gérer une partie de ses aspects non-Education nationale, par exemple les TUC (jeunes engagés dans des travaux d'utilité collective) ou les contacts avec les associations impliquées dans le dispositif de formation. Mais même sur ces aspects, les décisions étaient de plus en plus prises à l'ADI par le « *Conseiller du Président* »¹⁷⁷, ce qui ne semblait pas beaucoup déranger M. Trigano, qui de toutes façons ne s'occupait que très épisodiquement de sa mission¹⁷⁸. Ajoutons que des problèmes de délimitations de frontières entre la tâche de Gilbert Trigano et celle de M. Roland Carraz,

176 Nous pouvons en témoigner, car ce soir-là, nous devions définir (seul, sans responsable politique du Sni-Pegc) les exigences techniques du syndicat en présence du Directeur de cabinet (M. Thiriez), du Conseiller technique (M. Tardivon), de Jean-Jacques Servan-Schreiber et de Thierry Saint-Antoine (du CMI). MM Thiriez et Tardivon interrompirent quelques instants la réunion pour écouter les titres du bulletin de 19 heures à la radio (France-Inter...). Aucun des participants n'était au courant, mais personne ne commenta la nomination de M. Trigano. Le lendemain matin, en confirmation écrite de nos propos (car nos interlocuteurs prenaient tous des notes à mesure que nous parlions...) nous envoyions un récapitulatif de nos positions, engageant le syndicat sur nos propres positions (matériels « *puissants et conviviaux* », c'est-à-dire, en langage codé, la solution Apple Macintosh). Jean-François Boisvieux nous demanda, au nom de J.J. Servan-Schreiber, de transmettre intégralement notre texte au Président de la République pour « l'aider » dans la « lutte » contre la solution franco-française. Evidemment, nous ne pûmes jamais vérifier ces deux derniers points.

177 Ce conseiller était M. Alain Geismar, déjà cité.

178 Nous n'avons bien évidemment pas pu vérifier personnellement cette affirmation qui nous a été transmise par deux personnes impliquées dans le dossier.

titulaire du Secrétariat d'Etat, chargé de l'enseignement technique et et technologique compliquait encore l'organigramme général de pilotage.

La seconde circonstance qui nous fit pratiquer la délégation fut la recherche de financement d'un dossier « **Les métiers et leur imaginaire** », que nous avons conçu pour Media et vie sociale, traitant des métiers ou des professions et de leurs images chez les jeunes (l'opération alliait un lecteur de vidéodisques et un micro-ordinateur). Nous reçûmes un accueil vivement intéressé du chef de la délégation ¹⁷⁹. Malheureusement, en ce qui concernait l'aide au financement que nous lui demandions, celui-ci nous précisa que la délégation n'ayant aucun moyen financier, il était néanmoins « *prêt à nous soutenir lorsque nous l'aurions trouvé nous-même* » ¹⁸⁰.

Contrairement au Centre mondial qui nous semble illustrer le concept d'association institutionnelle, la Délégation aux nouvelles formations, qui disposait pourtant de statuts voisins, resta très *institutionnelle* dans son fonctionnement et ses (rares) actions. Elle ne sut pas trouver son « créneau », ne fut jamais un partenaire indispensable dans l'opération IPT (bien qu'elle s'occupât en partie des TUC) et ne parvint pas non plus à se « légitimer » en lançant ou en reprenant d'autres actions ¹⁸¹

179 M. J.-M. Borello.

180 En fait, nous avons demandé très peu de financement, seulement pour réaliser une maquette avec un vidéodisque interactif. Ajoutons que notre prémaquette avait peut-être le gros défaut de tourner sur un Macintosh et que nous avons remarqué que les bureaux de la Délégation étaient littéralement encombrés de Thomson TO7.

181 Il est vrai que son responsable, Gilbert Trigano ne s'y investit que très peu.

novatrices. Nous serions tenté de dire que **B3** et **B5** s'appliqueraient très bien à son cas, de même que **B4** (dans sa version négative bien entendu, vu sa petitesse structurelle).

11.6.3. La Mission TV-câble

Cette Mission interministérielle ¹⁸², présidée par le le Député des Yvelines **Bernard Schreiner**, nous semble intéressante du point de vue de l'approche du concept d'*association institutionnelle*. De forme juridique associative, mais totalement subventionnée par le Gouvernement, la « Mission-câble » parvint assez bien à illustrer sa double appartenance à l'univers institutionnel et à l'univers associatif, notamment dans quelques-unes de ses plus intéressantes réussites consensuelles (la signature de conventions de câblage par des élus de l'opposition de l'époque ¹⁸³).

182 Son nom officiel était : « *Mission interministérielle pour le développement des services de communication audiovisuelle diffusés par câble* ». Nous avons connu cette mission en tant que responsable informatique et télématique de Media et vie sociale. Nous n'intervenons pas directement sur les questions de diffusion et de productions sur les futurs réseaux câblés, mais les aspects interactifs rendus possibles par le câblage en fibre optique étaient de notre « compétence ».

183 Comme la signature des plans de câblage de Metz (J. M. Rausch) ou de Cannes (A.M. Dupuy).

1. Le câble et la production associative

Lors de la création de la mission en 1982, l'optimisme était de règle dans les milieux de l'audiovisuel associatif ¹⁸⁴. Beaucoup de ses militants croyaient que le temps était venu de pouvoir diffuser localement leurs productions. On pourrait étudier le type d'espoirs que le câble a fait naître autour de deux axes. En premier lieu, l'axe des *postulants à la professionnalisation progressive* ¹⁸⁵ rassemblant tous ceux pour qui le passage par le circuit associatif n'est qu'un marche-pied vers une reconnaissance et un statut professionnel ¹⁸⁶ que l'on tente d'acquérir le plus vite possible (nous les appellerons les « *pré-pros* ». En second lieu les « *militants* » *traditionnels de l'éducation populaire ou de l'animation socio-culturelle* qui se « contentent » de leur statut et ne cherchent qu'à utiliser au mieux les possibilités des nouveaux moyens d'expression. Pour les représentants de ces deux tendances « fondamentales » et de leurs variations locales ou personnelles, la perspective d'une diffusion moins commerciale, plus proche des spectateurs, plus conviviale constitua un immense espoir, d'ailleurs assez irrationnel.

Nous pourrions citer à ce propos l'effet de douche froide que firent les déclarations d'un des chargés de mission du « Plan

184 Essentiellement les milieux de la mouvance socio-culturelle.

185 Parfois appelé « *jeunes loups* » de l'association.

186 Cette tendance nous est toujours apparue très répandue, aussi bien dans des stages de formation généralistes que de formations plus spécialisées.

câble »¹⁸⁷ à une assistance de réalisateurs vidéo venus assister à une des conventions organisées par Media et vie sociale à l'Institut National d'Education populaire (INEP) de Marly-le Roi en 1983.

Les tarifs d'achat des productions non-professionnelles (c'est-à-dire associatives) ne pourraient dépasser la barre des **200 F la minute de diffusion**. De là à pouvoir vivre de ses films, tournés « au pays », il y avait un monde incommensurable. De fait, dans toutes les tentatives de préfiguration qui furent effectuées par la Mission, la part de la production d'origine associative était très réduite.

Peu d'achats et des tarifs très bas déclenchèrent une révision déchirante de tous les postulants à la « *vidéo-culture* » et d'une bonne partie des militants de l'audiovisuel associatif. Simultanément, on assista à une *professionnalisation accrue* (ou à un désir de devenir professionnel le plus vite possible¹⁸⁸), d'où une concurrence de plus en plus forte avec les « *pré-pros* » empruntant le même circuit et beaucoup de frictions de toutes natures dans les associations. Les SLEC (Sociétés locales d'Exploitation du Câble) que certains avaient cru être des « *gentilles diffuseuses et payeuses* » (re)-devinrent des « *entreprises culturelles et commerciales* » presque comme les

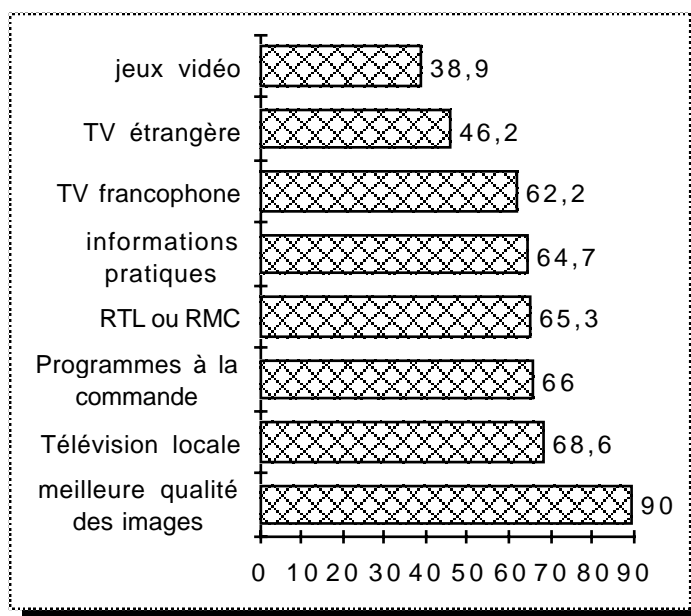
187 M. Castellani.

188 Le débat sur l'attribution des cartes de presse aux « nouveaux » journalistes des radio locales privées procéda exactement du même réflexe : « *l'association, c'est bien, la fonctionnarisation, ou au moins la professionnalisation, c'est mieux* ». On remarquera que la position des syndicats de journalistes fut assez dure et poussa au refus d'attribuer la carte aux pigistes (exactement comme dans le cas de la presse écrite).

autres ¹⁸⁹.

Quant à ceux (militants ou pré-pros) qui rêvaient d'une télévision réellement locale ou de « proximité », en s'appuyant sur le sondage que la mission câble avait commandé au CEO (Centre d'Etude d'Opinion) sur les attentes des Français, ils furent tout aussi déçus en voyant le stock démonstratif de programmes proposé comme point de départ aux SLEC par la Mission.

Figure 11.9. Préférences des téléspectateurs. Source CEO-1985 ¹⁹⁰ :



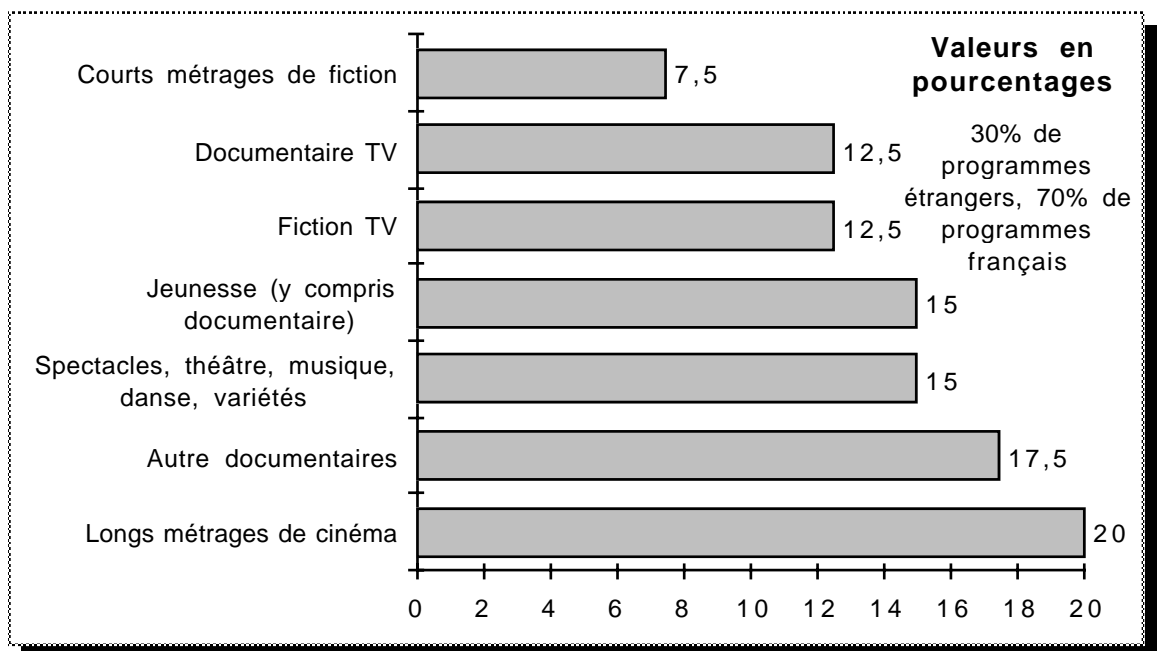
Nous avons repris les résultats de cette étude CEO, menée pour la Mission câble pour montrer ce qui nous semble être

189 Cette logique commerciale s'inscrivait dans la « nouvelle » vision de la culture, considérée comme un produit marchand (spécifique certes, mais néanmoins soumis aux règles financières et commerciales).

190 *La lettre de la Mission câble*, n°6, 06/1985, p. 18.

l'imprudence de certaines soi-disantes « études de marché ». En effet, comment croire à la fiabilité de décisions basées sur des écarts de pourcentages inférieurs à cinq points ? Il n'y a guère que les données sur les « jeux vidéo » et la télévision étrangère (non francophone, même sous-titrée) qui apparaissent relativement plus fiables par rapport aux autres choix.

Figure 11.10. Une base de programmation ¹⁹¹ :



La répartition ci-dessus a été établie à partir des 2000 heures des programmes dont la Mission annonçait la disponibilité dès 1984.

En ce qui concerne les productions d'origine associative, la

¹⁹¹ *La lettre de la Mission câble*, n°7, 09/1984, p. 10.

lettre de la Mission câble (n°7, 09/1984, p. 19) indique les principales régies auprès desquelles les programmeurs des SLEC auraient pu se procurer ces programmes. Ce répertoire est instructif puisque l'on pouvait y lire que TF1 mettait 200 heures de ses « meilleures productions », Antenne 2 environ 100 heures et autant pour FR3. **La Maison du cinéma de Grenoble** proposait 30 heures, **Vidéocinéroc** 100 heures et « *Images interactives indépendantes* » (association basée à Paris) devait « *distribuer prochainement des documentaires sur le monde contemporain* ». Tous les autres partenaires étaient des commerciaux et des institutionnels. Avec le recul du temps (!), on pourrait dire que cette offre associative, pour réduite qu'elle ait été sur ce catalogue (moins de 5% de l'ensemble), était encore bien fournie par rapport à la situation de diffusion qui s'en est suivie.

Malgré les désirs des spectateurs, au moins tels qu'il furent évalués par le CEO, les télévisions locales s'orientaient de plus en plus vers une « mini-programmation nationale », reprenant les mêmes grilles, les mêmes schémas, les mêmes habitudes.

2. Le câble et la télévision interactive

Quant aux rêves de télévision interactive, ils se soldèrent en quelques préfigurations de jeux, comme à l'Isle d'Abeau en mai 1985 :

« ... Une société de Grenoble avait proposé un jeu interactif, ce qui a été accepté d'enthousiasme. (...) Le film se présente sous forme de 13 cassettes. Le jeu se déroule avec les téléspectateurs, en direct :

- Qui veut jouer ?

La première candidate en ligne, on diffuse un bout de la première cassette. « Madame, vous voyez sur cette image qui vient de s'arrêter, vous êtes dans un tunnel. En face, une porte à gauche, une porte à droite. Laquelle prenez-vous ?

- La droite.

- Très bien. Maintenant le tunnel se sépare en deux. De quel côté allez-vous ?

A chaque choix, l'équipe de régie sort la cassette correspondante et la met sur un magnétoscope.

Mais l'expérience a prouvé que les jeux interactifs sur le thème "toute la ville joue" seront le hit parade de la télévision par câble »¹⁹².

Comme on peut le constater, l'interactivité reste du premier type (selon notre classification du chapitre 3). En 1987, alors qu'avec les six chaînes généralistes, le plan câble est au plus bas, on observe une tentative de lancement de l'interactivité sur TF1 privatisée (avec une émission de télé-achat animée par Pierre Bellemare).

192 François BROTTÉ, in *Plein cadre sur l'Isle d'Abeau, La lettre de la Mission câble*, n°6, 06/1985, p. 18.

3. Le câble et les hypothèses théoriques

Si nous revenons à nos hypothèses théoriques, nous pouvons déjà remarquer qu'à part quelques accrochages locaux le consensus a fort bien fonctionné (y compris à Paris, où le Maire, Jacques Chirac a signé sa convention avec le Ministre des Postes et Télécommunications). Comme nous l'avons dit plus haut, la Mission câble, considérée comme une institution a plutôt privilégié une approche « *massifiante* » en ne s'occupant pas des projets de télévision de proximité, davantage interactive ¹⁹³. Elle s'est tournée, avec les SLEC vers des structures locales fortes (ce qui s'explique par la lourdeur des investissements nécessaires, compte tenu des infrastructures). **B4** n'a pas pu s'appliquer, la mission n'ayant pas eu le temps d'acquérir sa taille critique. En ce qui concerne **B5**, on peut en trouver de nombreux exemples dans les nombreuses préfigurations pionnières tenues dans une douzaine de villes. Vu le degré d'implication requis pour participer à l'expérience (télé-spectateurs volontaires, motivation technologique, etc.), les participants à l'expérience ont eu du mal à faire s'exercer leur distanciation médiatique. Comme le précisent les compte rendus, ils étaient « *plongés intensément* » dans ces essais.

C2 nous paraît s'appliquer intégralement (par nature) à la Mission. Ceci se traduit dans le fait que le Plan câble, par ses commandes significatives à certains partenaires, a cherché à

¹⁹³ La mission s'est d'ailleurs défendue de ceci, en affirmant qu'elle ne voulait pas favoriser une télévision « *M. le Maire* ».

privilégier la fonction de création (pour favoriser la constitution d'un stock) avant de prendre en charge la fonction de communication. L'institutionnalisation n'a pas pu se produire vu sa brève durée de vie.

C5 se trouve en équilibre dialectique avec **B5** en ce sens que le développement de télévisions multiples (locales et interactives) a comme premier effet de déclencher une prise de recul par rapport à l'objet télévisuel et à l'offre habituelle des programmes. On peut ainsi avancer que les expériences de préfiguration, voire les premiers temps de l'ouverture des robinets à images, se traduisent le plus souvent par un nouveau regard porté à « sa » télévision (autrement dit une distanciation globale, médiatisée par l'outil lui-même, jusqu'à ce que l'intérêt de la nouveauté retombe et que le dipôle perceptif revienne à ses mouvements normaux d'identification/ projection/transfert, ponctués de séquences distanciatrices.

4. Les autres aspects du “Plan câble”

Nous ne ferons que les mentionner brièvement en renvoyant aux ouvrages et articles consacrés à ce sujet depuis 1982. Selon nous, l'essentiel des difficultés du Plan câble est dû au fait que l'on a peut-être hésité trop longtemps pour savoir « *quoi mettre dans les tuyaux* » (les études préparatoires et autres préfigurations de certaines villes ont duré parfois jusqu'à trois ans). Paradoxalement, nous pensons qu'une politique dirigiste, du genre de celle que la DGT avait conduite avec la télématique

(en poursuivant ses objectifs contre vents et marées) aurait peut-être été davantage fructueuse, en ce sens que les « tuyaux » en question, ayant horreur du vide, se seraient peut-être remplis plus rapidement et plus facilement de programmes. On pourrait rappeler que les minitels imposés chez les particuliers avec pour seule perspective de départ (si l'on ose dire) le service de l'annuaire électronique, ont rapidement entraîné la création de très nombreux services télématiques ¹⁹⁴. *De ce point de vue, il semblerait qu'il faille « faire confiance » à l'hypothèse A2, à condition d'installer des médias innovants suffisamment souples, évolutifs, ouverts et « détournables ».*

Quoi qu'il en soit, le départ (forcé ¹⁹⁵) de Bernard Schreiner en 1986 et l'évolution du « *Paysage Audiovisuel Français* » (PAF) ont totalement changé la donne. Le câblage continue, mais, on peut parier qu'il ne se développera plus que dans une logique commerciale intégrale, ce qui lui serait peut-être arrivé de toutes façons, même sans les changements politiques de mars 1986.

194 Il est parfaitement vrai que les investissements ne sont pas les mêmes et les services proposés et offerts non plus, ce qui montre les limites de notre parallèle.

195 C'est ce que B. Schreiner sous-entendait très clairement dans sa lettre « d'adieux »

11.7. Un syndicat enseignant

Comme nous l'avons déjà indiqué au chapitre 5, les syndicats procèdent à la fois des associations volontaires et participatives et des institutions aussitôt qu'ils ont atteint une taille critique (cf. paragraphe suivant). Aussi, il nous apparaît logique de terminer ce chapitre par une brève étude du Syndicat National des Instituteurs et des Professeurs d'Enseignement Général de Collège (SNI-Pegc).

Précisons avant tout que nous ne occuperons ici que des aspects ressortissant directement à notre domaine, à l'exclusion de toute analyse politique et institutionnelle globale.

11.7.1. La pédagogie et la politique

Lorsque l'on fouille dans les archives de la revue l'Ecole Libératrice (organe officiel du syndicat ¹⁹⁶) on peut facilement repérer la volonté permanente d'offrir aux lecteurs/adhérents des réflexions pédagogiques plus ou moins directement réexploitables dans la pratique quotidienne du « métier ». On retrouve ainsi une confirmation de la subdivision d'Arnold Rose et de l'école nord-américaine en **activités de revendication/défense**

196 Dont le tirage correspond à peu près au nombre d'adhérents : environ 300 000 exemplaires dans les années soixante-dix et 250 000 dans les années quatre-vingt. La revue comporte une semaine sur deux une partie pédagogique centrale (et donc facilement détachable) dont le nombre de pages s'est progressivement réduit en passant de 12 à 8 pages.

(fonction de base d'un syndicat) **et en activités de service.**

Cette subdivision politique générale/pédagogie et pratique du métier nous paraît constituer une première confirmation de **B4**, appliquée à l'« *institution* » du SNI-Pegc. En effet, pendant des années, la partie pédagogique a constitué une sorte de hâvre, de no man's land du combat politique interne (intense en permanence et paroxystique à chaque échéance statutaire interne ou nationale ¹⁹⁷), dans laquelle il était possible d'exprimer différentes positions « originales » ou novatrices ¹⁹⁸. A la veille de l'échéance de 1988 et à l'occasion d'un important renouvellement du Secrétariat National (qui dirige collégalement, ou semi-collégalement le syndicat), la partie pédagogique fit l'objet d'une reprise en main. Comme nous le confia un des secrétaires nationaux, « *l'informatique étant perçue comme une question de pouvoir ne pouvait rester de la seule compétence de la rédaction pédagogique* » ¹⁹⁹. Autrement dit, et à condition d'appliquer au SNI-Pegc dont nous faisons partie, notre propre méthode distanciatrice, nous pourrions considérer que cette « crise » ²⁰⁰ correspond assez bien à notre hypothèse **B3** et nous permet de l'affiner d'un corollaire important.

197 Précisons bien que ce combat pour le leadership du syndicat n'a rien à voir avec les combats de tendance, exposés en détail aux adhérents par les compte rendus et autres tribunes libres. Il s'agit de débats au sein de la tendance majoritaire (socialiste) reflétant (ou amplifiant) ceux du Parti Socialiste.

198 Le responsable de la partie pédagogique, M. Jean Guilloux n'ayant que peu de comptes « politiques » à rendre aux clans internes, pouvait se permettre de publier ce qui lui semblait « utile », « juste » ou « judicieux ». Nous-même en avons « profité » en parvenant à diffuser de nombreux articles non immédiatement pédagogiques (au sens d'une exploitation immédiate en classe).

199 Nous ne pouvons évidemment pas, pour l'instant, citer de noms sur cette partie très directement politique et confidentielle.

200 C'est ainsi que la situation nous fut dépeinte le 15/09/1987 par quelques responsables politiques du syndicat (cf. note précédente).

A la différence des « vraies » institutions qui ne connaissent des évolutions internes radicales que lorsque celles-ci sont déclenchées par des éléments extérieurs au système (crises financières et/ou politiques), les *associations institutionnelles* (catégorie hybride dans laquelle nous rangeons les syndicats de masse ²⁰¹) peuvent connaître des soubresauts (ou des secousses sismiques importantes) d'origine interne ou endogène au cours desquels l'organisation interne subit de profonds changements. C'est ainsi que nous réinterprétons les nouvelles orientations du SNI-Pegc en matière de technologies nouvelles et la suppression des espaces interstitiels que nous avons utilisés ²⁰² au cours des années 81/86.

Le Sni-Pegc appartenant à la catégorie hybride des associations institutionnelles, ainsi que nous l'avons signalé, il apparaît logique que notre hypothèse **C4** puisse lui être appliquée directement.

En ce qui concerne **B5** et **C5**, il faut que nous creusions davantage l'analyse, en particulier du point de vue du sous-concept de la croissance. Si la « croissance » évoquée dans cette hypothèse correspond homothétiquement à la variation du nombre d'adhérents, et puisque le Sni-Pegc est en baisse assez régulière depuis l'après-1968 (avec des variations a-cycliques dues au contexte politique général), on devrait donc considérer que se trouvant en phase de décroissance il convient de lui

201 Les « petits » syndicats s'apparentant plutôt aux associations classiques et aux fédérations.

202 Rappelons que nous avons pour seul objectif, au cours de ces « *confrontations politiques* » de promouvoir les concepts et actions définis dans notre cadre théorique général et exposés au chapitre 1.

appliquer les secondes parties de B5 et C5, d'où l'apparition d'une apparente contradiction (que nous avons déjà examinée avec le Centre Mondial).

En fait, en affinant l'analyse, on se rend compte assez rapidement que notre « *liberté pédagogique et politique* » ne fut jamais aussi grande que dans la période de décroissance des adhésions (consécutive aux élections législatives « triomphales » de 1981), conformément à la *seconde partie* de B5 et à la *première partie* de C5. Ensuite, à partir de 1986, la syndicalisation marquant une remontée significative en raison des « attaques » du Ministre R. Monory, ce fut la *première partie* de B5 (et la *seconde* de C5) qui s'appliqua, d'où, en partie, notre relatif « retrait » politique ²⁰³. Le côté associatif du syndicat nous empêcha de cultiver l'ADI vis-à-vis des « *camarades au gouvernement* » (il ne fallait pas les contredire...). A partir de 1986, la « *prise de distance* » avec le « Ministère de la la rue de Grenelle » fut effective (dans tous les sens du mot), ce qui aurait dû nous permettre d'activer de nouveau l'ADI, ce que nous nous proposons effectivement de faire ²⁰⁴. Mais dans le même temps, le combat politique réactiva le côté institutionnel du syndicat et du même coup la première partie de B5 à l'égard de l'analyse raisonnée (et raisonnable...) des premières prises de position du Cabinet de R. Monory (cf.

203 Explicable également par les « suites » dues à nos prises de positions au cours de l'élaboration du plan « Informatique pour tous », cf. le chapitre 16.

204 Dans un long article remis en septembre 1986 et non publié par la rédaction de la revue *l'Ecole libératrice*.

annexe A-1) ²⁰⁵. De la sorte, le SNI-Pegc « perdit » peut-être ce que certains appelèrent son « *avance conceptuelle en termes d'analyse des médias* ».

11.7.2. Taille des institutions et potentiels d'innovation

Nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour avancer de quelconques sous-hypothèses générales sur cette question correspondant à l'interrogation classique : « *les grandes institutions possèdent-elles encore le moindre potentiel d'innovation (sociale, économique ou culturelle) ?* ». La réponse la plus couramment donnée par tous les observateurs et praticiens des procédures de décision publique (ou politique) est à peu près toujours négative. Ce qui nous semble intéressant à souligner ici n'est pas une nouvelle micro-validation partielle de cette question, mais bien plutôt de dégager des pistes pour « *faire évoluer la situation* » ²⁰⁶ et entraîner (à terme) les décideurs à être plus « fiables ».

205 Dans cette déclaration de juin 1986, Th. Breton, le Conseiller technique du Ministre, reprenait presque trait pour trait une bonne partie de notre argumentaire des années précédentes, publié dans les colonnes de *l'Ecole libératrice* ! Ce qui brouillait d'autant le combat politique « simpliste » et exigeait beaucoup (trop ?) de distanciation de la part des protagonistes, qui aurait dû conduire à constater des convergences (ressenties comme des compromissions...) avec l'« *autre camp* »... En fait, la démarcation apparut quelque temps plus tard, lorsque l'on put constater que cette déclaration générale de juin 1986 ne fut suivie d'aucun financement et de fort peu de directives, à l'exception de quelques généralités sur l'« *utilité du traitement de texte dans la pédagogie* ».

206 Ceci nous paraît d'autant plus indispensable qu'ayant été pendant un (court) moment au cœur de la décision politique (cf. chapitre 16), nous avons constaté que les choix se faisaient « sur le fil du rasoir », ou en d'autres termes, « *qu'il s'en fallait de peu* » pour que les décisions opposées soient prises.

A cet effet, il nous semble qu'il sera bientôt temps d'injecter quelques-unes de nos hypothèses théoriques (A1 à A7) dans celles qui concernent les associations et les institutions, et en particulier d'offrir à la prise de décision la référence de la distanciation dialectique. C'est un peu dans ce sens que nous concluons cette quatrième partie au chapitre 17.

La plupart des « décideurs » associatifs (ou syndicaux) et institutionnels que nous connûmes ne nous ont pas semblé disposer de ce que **Douglas Hofstadter** nomme une capacité de « *sortir du système* »²⁰⁷, c'est-à-dire de leur continuum psychologique et cognitif (leur « formation », leur information, leur éducation, etc.²⁰⁸), ce que nous-même regroupons sous le vocable de distanciation. On pourrait dire que cette incapacité rappelle la « *politique politicienne* » et ses atermoiements ou ses viscissitudes. Alliée aux phénomènes d'identification/projection/transfert propres à la représentation politique, il n'apparaît guère étonnant d'observer autant de *déviances ou de perversions de l'acte de décision*. Dans les chapitres suivants, nous allons essayer d'affiner notre analyse générale sur des exemples associatifs afin d'être en mesure de proposer

207 Douglas HOFSTADTER, *Gödel, Escher et Bach : Les brins d'une guirlande éternelle*, op. cit., p. 763 (à propos de l'intelligence artificielle).

208 Il est évident que nous nous situons ici au niveau purement formel et ignorons, pour la cause de notre analyse, plusieurs autres déterminants de première importance, comme par exemple les relations amicales, l'ambition politique (pouvant aller jusqu'au désir de ne surtout pas déplaire à qui de droit), ainsi que les pressions, menaces ou promesses diverses propres à toute position de décidabilité, c'est-à-dire de pouvoir.

ultérieurement une tentative de synthèse à partir des hypothèses initiales.